



Accueil Péri-scolaire Municipal Maternel

PROJET PEDAGOGIQUE 2021/2022

20 Avenue Edouard Capdeville
33650 La Brède

Téléphone : 05.56.78.47.52

La commune de La Brède a élaboré, en concertation avec de nombreux partenaires, associatifs et institutionnels, un projet éducatif communal (PE) qui vise à développer sur son territoire une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants.

Ces actions doivent favoriser l'accès des enfants à des projets éducatifs, à l'autonomie et à l'engagement citoyen (voir PE).

Dans ce cadre, la Municipalité a mis en place, en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales de la Gironde (co-financement), un mode de garde pouvant accueillir les enfants avant et après le temps scolaire et cela tout au long de l'année.



La Brède ■

Montequien

➤ L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe, à la pause méridienne, le soir après l'école et le mercredi.

Au-delà de la garde et de la restauration de l'enfant, il s'agit de créer au travers de l'accueil Périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de Convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

L'accueil périscolaire est déclaré comme un accueil de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Il suit les recommandations de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de Moins de 6 ans.

➤ Présentation de la structure

Les enfants de 3 à 5 ans peuvent être accueillis.

La capacité d'accueil est de 50 enfants maximum à raison de 14 enfants pour un animateur, soit 1 directeur compris dans l'encadrement et 4 animateurs maximum.

*Les locaux

L'accueil périscolaire se situe dans les locaux de l'école maternelle.

Nous avons à notre disposition :

- **une** grande salle d'accueil, aménagée de plusieurs espaces (dînette, bricolage, tapis de jeux, dessins, jeux de construction, lecture, ludothèque, télé...) et qui fait office de salle d'activités.
- **une** seconde salle d'activité est à notre disposition ainsi qu'un dortoir.
- **un** réfectoire pour le temps du goûter et dans lequel nous organisons des ateliers cuisine.
- **une** salle de motricité.
- **deux** espaces sanitaires.
- **une** grande cour extérieure.
- **un** terrain de sport, un gymnase ainsi qu'un espace boisé à proximité de la structure.

*Horaires

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h15-8h30 / 16h15-18h30
- la pause méridienne : 11h45 à 13h30

La pause méridienne correspond à un temps éducatif et convivial, sous la responsabilité du Maire de la commune de La Brède, qui est proposé aux enfants qui prennent leur déjeuner au restaurant scolaire. Ce temps se déroule sur la pause du midi et reste un moment d'éducation privilégié à l'apprentissage nutritionnel et à la vie en collectivité, du respect de soi et des autres, du matériel et de la nourriture.

Un règlement intérieur définit ce temps de pause afin que l'enfant respecte ces principes de la vie collective.

● **Mercredi**

Les parents peuvent amener leur(s) enfant(s) de 7h15 jusqu'à 9 h 30 et les récupérer :

- Soit après le déjeuner de 13 h 15 à 13 h 30
- Soit à partir de 17h00 jusqu'à 18h30

Si l'accueil propose une sortie, à la journée ou à la demi-journée, l'enfant devra être inscrit sur la structure toute la journée.

Pas de départ en cours de journée sauf cas exceptionnel (rendez-vous médical.....)

➤ **Objectifs Educatifs de la commune de La Brède**

Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques, ainsi que son épanouissement, l'ouverture de son champ imaginaire, et son implication dans la vie en collectivité par :

- Des découvertes de pratiques sportives, culturelles ou artistiques variées ;
- Une éducation à la communication, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Un accompagnement de l'enfant dans la recherche de son autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de son âge ;
- L'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté ;
- Le développement des liens intergénérationnels ;
- Une éducation à la tolérance, à l'expression de la solidarité, au respect de l'autre (acceptation d'un enfant porteur de handicap, actions humanitaires.....)
- À la reconnaissance de la diversité, (ouverture au monde...)
- L'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie ;
- Une sensibilisation à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté (La Protection de l'Environnement et le Développement Durable).
- La recherche de cohérence et de complémentarité avec les activités de l'école et avec les valeurs éducatives des projets d'écoles.

➤ **L'Equipe Pédagogique**

L'encadrement de l'accueil périscolaire est assuré par une équipe d'agents municipaux qui doivent adopter, dans l'exercice de leurs fonctions, un comportement, une tenue et des attitudes qui respectent la dignité de chacun. Ce personnel est sous l'autorité du directeur du périscolaire ou du directeur adjoint en cas d'absence.

- Jérémy Laporte – **Directeur diplômé** BAFD et CAP Petite Enfance
- Mélanie Mariano - **Directrice adjointe** BAFD et CAP Petite Enfance
- Sandra Mailletas - **animatrice** - BAFA
- Thaïs SAINT CRICQ - **animateur** - BAFA
- Karine COMBRES - **animatrice** - Brevet d'Etat aux métiers de la forme

Liste des animateurs ou associations extérieures qui interviennent pendant les ateliers multisports et multiculturels des mardi et jeudi :

- Thaïs SAINT CRICQ - **animateur** - (Magie et Sciences)
- Mélanie Mariano - **animatrice** - (Autour du jardin)
- Sandra Mailletas - **animatrice** - (J'apprends le dessin)
- Karine COMBRES - **animatrice** - Brevet d'Etat aux métiers de la forme (activités sportives du jeudi)
- Elise- **Intervenante** - (Activité Création par la lecture)
- Sylvain - **Intervenant**- (Activité Découverte de la langue des signes)

➤ **Intentions pédagogiques de l'équipe d'encadrement**

Rappel des intentions éducatives

Implication des enfants : L'enfant est acteur des accueils :

Lister, présenter et mettre en place les règles de vie tous ensemble : équipe et enfants en commun.
Mettre en place des temps d'échange pour amener les enfants à faire part de leurs attentes concernant les activités, le déroulement de l'accueil et l'aménagement des locaux.
Proposer chaque semaine un temps de bilan aux enfants durant lequel ils peuvent s'exprimer librement et donner leur avis sur le déroulement des journées. Ce temps sera animé par les animateur et permettra à l'ensemble de l'équipe d'évaluer ses activités et de les adapter à l'appréciation des enfants.

Pédagogie en faveur des enfants : L'enfant participe à des activités variées :

Permettre aux enfants de choisir leurs activités lors du temps périscolaire
Proposer des activités et des animations de qualité, attrayantes et motivantes, mais surtout ludiques et préparées avec sérieux par l'équipe d'animation
Aménagement et décoration des locaux faits avec les enfants tout au long de l'année. (Proposition d'idées, discussion avec l'équipe et réalisation).

Autonomie de l'enfant : L'enfant apprend à être autonome durant les temps de vie quotidienne

Chaque animateur veillera à développer l'autonomie des enfants de son groupe (s'habiller, faire ses lacets, lavage des mains, ...)
Chaque enfant sera sollicité par l'équipe pour réfléchir au matériel et à la tenue nécessaire à la pratique des activités qui lui sont proposées.
Chaque enfant participe aux tâches collectives durant les temps de goûter et la vie quotidienne.

Valorisation de l'enfant : L'enfant met en valeur ses capacités et ses connaissances :

Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de développer ses connaissances et de découvrir de nouvelles aptitudes/capacités
Valoriser chaque enfant au travers de ses compétences et de ses connaissances.
Promouvoir le centre au niveau local
Impliquer les familles dans des événementiels tout au long de l'année présentant les savoir-faire, talents et réalisations de leurs enfants (spectacle, journal, ...)

Action Eco citoyenne de l'enfant : L'enfant apprend à être éco responsable

Permettre à l'enfant d'adopter des gestes éco citoyens en valorisant certaines actions.
L'enfant sera encouragé et sensibilisé au tri, compostage, non gaspillage de l'eau...

➤ Objectifs Pédagogiques

1) Développer la socialisation

* **Objectif général** : Favoriser les situations d'échanges et de dialogues

Objectifs opérationnels	Moyens
L'enfant devra respecter le temps de parole de chacun.	Temps de parole quotidien
Le groupe sera capable de respecter des règles de jeux collectifs.	Grands jeux Explications des règles de jeux quotidiennement
L'enfant sera encouragé à respecter les règles du vivre ensemble.	Lors de l'appel, les enfants répondent par bonjour. Lorsqu'ils se mettent en rang, ne pas bousculer, dépasser, etc... Appliquer les règles de politesse envers chacun (adultes et enfants). Création de lien intergénérationnels

* **Objectif général** : Développer le sens du partage

Objectifs opérationnels	Moyens
L'enfant aura assimilé la notion de partage lors des jeux libres	Plusieurs pôles de jeux (lego, kappla, dessins, etc.) Avant chaque activité, rappel des règles de fonctionnement.
Lors du repas, l'enfant sera capable de se servir en respectant la part de chacun.	Chacun se sert sous la surveillance de l'animateur. Désignation d'un chef de table par l'animateur sur volontariat des enfants.
L'enfant saura partager le matériel lors des activités.	Mise à disposition du matériel lors de l'activité (ciseaux, colle, etc. ...)

2) Développer l'écocitoyenneté

* **Objectif général** : Sensibiliser au gaspillage

Objectifs opérationnels	Moyens
Les enfants seront autonomes sur la fermeture des robinets.	Les animateurs sont vigilants et sensibilisent les enfants à la fermeture des robinets.
Les enfants devront laisser le moins possible de restes lors du repas.	Sensibilisation lors des temps de repas par l'animateur présent à la table.
L'enfant devra gérer sa consommation de feuilles de dessin.	L'animateur gère la distribution des feuilles en fonction de la demande de l'enfant. Le prénom sera écrit sur la feuille de dessin en vue d'une prochaine réutilisation.

***Objectif général :** Encourager au tri sélectif

Objectifs opérationnels	Moyens
Les enfants seront encouragés à ne rien jeter dans la cour. Les enfants sauront trier les déchets.	Les animateurs seront vigilants à ce que les enfants ne sortent pas avec un dessin ou un papier dans la cour. Les enfants devront utiliser les poubelles extérieures pour jeter des déchets éventuels. Les animateurs accompagnent et indiquent aux enfants la poubelle à utiliser en fonction du déchet.

3) Favoriser l'autonomie

***Objectif général :** L'enfant participera à l'organisation de la vie quotidienne

Objectifs opérationnels	Moyens
Un groupe d'enfant mettra le couvert accompagné d'un animateur. Les enfants participeront au rangement de la table après le repas. Les enfants seront encouragés à mettre leurs chaussures et leur manteau seuls.	Chaque mercredi, un animateur proposera à 4 ou 5 enfants d'aller mettre le couvert. Les enfants ainsi que les animateurs devront tourner. Chaque jour, l'animateur en surveillance dans le réfectoire proposera à un enfant de chaque table de débarrasser celle-ci. Le mobilier et les couverts sont à hauteur d'enfants. Les enfants qui ne sont pas chefs de table pourront se proposer pour jeter les déchets et ranger. Les animateurs seront présents pour aider les enfants.

***Objectif général :** L'enfant sera capable de gérer ses affaires personnelles

Objectifs opérationnels	Moyens
L'enfant accrochera son sac et son manteau à un porte-manteau. L'enfant pourra ranger seul ses dessins et activités dans son sac. L'enfant, s'il a réalisé un objet au cours d'une activité, récupérera sa réalisation avant de rentrer chez lui.	Des porte-manteaux sont mis à disposition des enfants. Lorsqu'ils arrivent le matin, ils sont accompagnés par un animateur et accrochent leurs affaires personnelles. Un animateur accompagnera les enfants afin de ranger leur dessin et/ou activité dans leur sac. Accompagné d'un animateur, l'enfant récupérera sa réalisation mise à disposition sur une table dans la salle d'accueil avant de partir avec son parent.

***Objectif général :** Faire découvrir aux enfants des activités sportives, culturelles ou artistiques variées

Objectifs opérationnels	Moyens
Proposer des ateliers pédagogiques multisports	En proposant des activités variées : -Motricité Général -Jeux de coopération -Jeux d'adresse -Jeux de Ballons -Jeux Collectifs
Proposer des ateliers pédagogiques multiculturels	En proposant des activités variées : -Découverte de la langue des signes -Création par la lecture -Découverte de l'anglais -Jeux de Société - Art Nature Environnement

➤ **Projet de fonctionnement**

***Place de l'enfant :**

Il ne faut pas perdre de vue que les enfants passent beaucoup de temps entre l'école et notre structure, l'accueil sera donc adapté à leur rythme et à leurs envies. Des moyens seront adoptés, en concertation avec l'équipe, afin de consulter les enfants, de les impliquer et de les intégrer à la vie de l'accueil.

Ils seront sollicités régulièrement afin d'adapter les activités à leurs envies et besoins. Ils pourront communiquer leurs attentes et leurs demandes à l'équipe. Les enfants auront, aussi souvent que les conditions le permettent, le choix concernant les activités. Si un enfant refuse de pratiquer une activité, un animateur veillera à discuter avec celui-ci pour en connaître les raisons et être en mesure d'y trouver une solution adaptée. L'équipe devra néanmoins être vigilante sur l'effet de groupe qui peut s'en suivre.

***Relations avec les familles :**

L'ensemble de l'équipe est amené à être en contact avec les familles sur les temps d'accueil du matin, du midi et du soir. Ces moments sont très importants : tous les membres de l'équipe devront veiller à être rassurants et sécurisants : ils nous confient leurs enfants! Chacun devra avoir la pleine connaissance de toutes les informations nécessaires et être en mesure de répondre aux questions des parents.

****Organisation de la vie quotidienne :***

	Besoins de l'enfant = pourquoi ?	Rôle de l'animateur = qu'est-ce que j'apporte ?	Fonctionnement(s) mis en place = comment ?
Accueil du matin	Se réveiller en douceur Jouer	Surveillance active Participation aux jeux si souhaités des enfants Permettre à chacun de se réveiller en douceur (sans cri/excitation) Informers les parents du déroulement de la journée, répondre aux questions	Ouverture par 2 animateurs Accueil assuré dans les salles et/ou en extérieur. Proposer des activités et/ou laisser les enfants choisir leur(s) jeu(x) en veillant au respect du calme Pointage arrivée fait à l'entrée par un membre de l'équipe
Accueil du soir	Jouer en attendant ses parents Retrouver ses parents Raconter sa journée	Surveillance active Participation aux jeux si souhaités des enfants Informers les parents du déroulement de la journée, répondre aux questions	Fermeture par 2 animateurs Accueil assuré dans les salles et/ou en extérieur. Proposer des activités et/ou laisser les enfants choisir leur(s) jeu(x)
Déjeuner Goûter	S'alimenter : manger et boire Se retrouver lors d'un temps calme et convivial Horaires fixes de préférence	Vérifier que l'enfant mange un repas équilibré et en quantité suffisante, qu'il s'hydrate Discuter Etre référent (gouter à tout)	Mise en place du couvert avec les enfants Manger avec les enfants
Temps calme	Récupérer, digérer	Surveillance active Participation aux jeux si souhaités des enfants Se reposer/Digérer	Temps calmes dans les salles et/ou en extérieur à l'ombre
Sieste	Dormir, se reposer	Surveiller (ne pas dormir !!!) Lire des histoires et veiller au respect du calme Veiller à ce que chacun ait son doudou si nécessaire	Sieste dans un dortoir prévu à cet effet. Volets fermés. Lits installés pendant le temps libre du matin
Traitements médicaux	Prendre les médicaments prescrits par le médecin	Direction (par délégation à un anim lors des sorties uniquement) AUCUN MEDICAMENT NE DOIT ETRE DONNE A UN ENFANT SANS PRESCRIPTION , même un doliprane ou une crème anti-démangeaison pour les piqûres d'insecte.	Organiser la « distribution » grâce à un tableau (en début de repas par exemple)
Bobo	Etre rassuré Etre soigné	Etre rassurant !!! (si un animateur ne se sent pas de gérer un soin, peur du sang par exemple, il doit veiller à passer le relais à un autre membre de l'équipe d'animation sans avoir de réaction alarmante pour les enfants.) Nettoyer/désinfecter une plaie En cas de doute sur les gestes à adopter : consulter un membre de l'équipe de direction	Les petits soins (écorchures, plaies simples) seront soignés par n'importe quel membre de l'équipe d'animation. En cas de problème de santé plus conséquent ou de doutes : consulter un membre de l'équipe de direction.
Enfant malade	Etre rassuré Etre soigné Etre au calme	Permettre à l'enfant de se reposer et d'être au calme	Contacté un membre de la direction qui prendra la décision de contacter les parents si l'état de santé de l'enfant le nécessite. Aucun animateur ne peut prendre la décision seul de contacter les parents
Hygiène	Etre propre et en bonne santé	S'assurer que chaque enfant se lave les mains avant chaque repas et après chaque activité qui le nécessite (terre, sable, peinture, ...). Aider les plus petits si besoin.	Passage aux sanitaires réguliers Systématiquement avant chaque activité et avant chaque repas (déjeuner et goûter)
Activités	Jouer Se faire plaisir Découvrir/apprendre Pratiquer des activités adaptées à leur rythme (fatigue) et la tranche d'âge (sécurité)	Proposer des activités ludiques, adaptées à l'âge, aux envies et aux besoins des enfants (rythme)	Programme établi à la semaine avec l'ensemble de l'équipe et en lien avec le thème
Sortie	Jouer Se faire plaisir Découvrir Apprendre	Surveiller, Encadrer, participer	Référents pour les préparations des fiches d'identification et de la trousse de secours ainsi que quelques changes Référents pique-nique

***Rythme et journée type :**

✓ Lundi Mardi Jeudi Vendredi

De 7h15 à 8h35 :

Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont accueillis par l'équipe d'animation, cela permet à chaque enfant de s'installer et de se préparer à son rythme physiquement et psychologiquement à la journée qu'il va vivre.

Le matin est un moment particulier pour l'enfant car il passe d'un univers familial à un univers scolaire. Nous lui proposons des activités calmes afin qu'il puisse commencer sa journée en douceur.

(Lecteur, puzzles, dessins, jeux de société...)

Pour les plus actifs nous proposons également des jeux de constructions, théâtre de marionnettes...

Une fois les derniers enfants arrivés, vient un temps de rassemblement et de discussions, l'appel afin de vérifier que tous les enfants sont bien présents. Nous les acheminons ensuite vers leurs classes où les atsem et enseignantes prennent le relais

Pause méridienne :

De 11h45 à 13h30 :

Temps de restauration et de surveillance dans la cour, non déclaré à la Direction de la Cohésion Sociale.

Ce temps est encadré par les Atsem et du personnel périscolaire.

Tous les soirs :

De 16h25 à 16h50 :

Les enfants sont accompagnés aux toilettes par les atsem et dirigés vers le réfectoire afin de prendre le goûter.

Les animateurs veillent au lavage des mains avant de rentrer dans le réfectoire.

Dès que les enfants ont terminé leur goûter ils sortent dans la cour surveillée par 2 animateurs. Les animateurs de surveillance veillent à ce que l'enfant prenne le temps de goûter avant d'aller jouer.

De 16h50 à 17h00 :

Un temps de discussion est mis en place par les animateurs afin que les enfants choisissent leur activité

De 17h00 à 18h15 : Jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur :

Dans la salle d'accueil du périscolaire, les enfants peuvent se reposer, un coin calme est aménagé avec des canapés. Ils ont la possibilité d'évoluer dans différents espaces dit « calme » bibliothèque, ludothèque et dessin. Dans la seconde salle ils ont la possibilité de jouer librement aux kalpas, à des jeux de construction, dinette, voitures, château etc...

A l'extérieur, ils peuvent utiliser les structures présentes dans la cour, (pont, poutres, cabane, mur d'escalade...) Du matériel est mis à leur disposition comme des ballons, cages de foot, cerceaux etc.

De 17h00 à 18h15 : Ateliers Périscolaires (ATP) facultatifs

Les enfants inscrits au préalable à ces ateliers seront récupérés après le goûter par l'animateur qui encadrera l'atelier. Les enfants seront ensuite récupérés par les parents à la fin de celui-ci ou acheminé vers l'accueil périscolaire.

A 18h00 : Fin et rangement de la salle 2.

De 18h00 à 18h15 : En fonction du temps les enfants peuvent rester dehors en jeux libres ou rentrer lire, dessiner.

De 18h15 à 18h30 : Rangement de tout le matériel extérieur. Les enfants retournent au calme dans la salle périscolaire

Le départ des enfants et l'accueil des parents s'effectuent de manière échelonnés tout au long de ce temps périscolaire.

Les animateurs et le directeur présents et disponibles seront vigilants au départ des enfants et répondent aux questions des parents afin de les informer de la journée de leur enfant (incident, repas.....)

✓ **Mercredi**

De 7h15 à 9h30

Les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation, cela permet à chaque enfant de s'installer et de se préparer à son rythme physiquement et psychologiquement à la journée qu'il va vivre.

De 9h30 à 10h00

Une fois les derniers enfants arrivés, vient le temps du rassemblement et de la discussion (déroulement de la journée, prise de parole des enfants, choix des activités...).

De 10h00 à 11h15

Temps d'activités culturelle, manuelle ou sportive... en fonction du choix des enfants

De 11h15 à 12h00

Rangement du matériel des activités avec l'aide des enfants, temps libre.

Mise en place du couvert par un groupe d'enfants.

Passage aux toilettes et lavage des mains.

De 12h00 à 13h15

Temps du repas.

Afin de rendre les enfants plus autonomes nous avons mis en place des plats pour chaque table, les enfants apprennent alors à se servir mais aussi à partager. L'équipe d'animation mange avec les enfants pour accompagner, montrer, expliquer...

Le repas doit être un moment convivial où le rythme et les goûts de l'enfant doivent être respectés. L'enfant est sollicité à goûter ce qu'il a dans son assiette. Cela favorise aussi l'éveil au goût, le plaisir de manger ainsi que la connaissance des aliments.

De 13h15 à 13h30

Passage aux toilettes

Temps de garderie pour les enfants ne restant pas au périscolaire l'après-midi.

De 13h15 à 15h30

Passage aux toilettes et lavage des mains des petits puis temps de sieste. Les moyens et grands qui le souhaitent peuvent aussi y aller. Chaque jour un animateur différent accompagnera le groupe d'enfants à la sieste.

De 13h15 à 14h30

Passage aux toilettes

Temps calme pour les enfants qui ne souhaitent pas faire la sieste (repos sur un tapis).

Mise en place de jeux de société, dessins, lecture au choix.

De 14h30 à 16h00

Temps d'activités en fonctions du choix des enfants.

Les activités qui n'ont pas été terminées le matin peuvent l'être l'après-midi.

Après le lever de la sieste des jeux collectifs seront proposés à tous les enfants.

Réveil échelonné de la sieste.

De 16h00 à 16h30

Jeux libres

Passage aux toilettes et lavage des mains.

De 16h30 à 17h00

Goûter

Pendant le temps du goûter l'équipe d'animation et les enfants profitent de ce moment pour aborder la journée écoulée grâce à un temps de discussion et ainsi faire un bilan.

De 17h00 à 18h30

Accueil des parents et départ des enfants. Les animateurs présents seront vigilants au départ des enfants et disponibles pour répondre aux questions des parents ou informer des activités des jours suivants et du matériel éventuel à amener.

***Règles de vie**

En cas de non-respect des règles :

Tout d'abord discuter avec l'enfant pour lui faire prendre conscience de la faute commise, puis lui réexpliquer pourquoi cette règle a été mise en place et enfin mettre en place une sanction adaptée, c'est-à-dire : en lien avec la faute commise (réparation de la faute) et ayant une visée éducative (qui lui apprend quelque chose).

Pour les animateurs : **rôle référent**

En présence des enfants les animateurs seront tenus aux mêmes règles afin d'être référent. (Tenue à table, rangement des activités, vocabulaire, respect du matériel, ...) Le rôle de référent rend légitime l'autorité de l'équipe ainsi que la cohérence dans les décisions prises et appliquées par les adultes. Un enfant aura des difficultés à accepter une réprimande sur le rangement de son activité par un animateur qui lui-même ne la range pas.

→Négociables

Pour les enfants :

- Le temps de sieste
- Les temps de repos si fatigue dans la journée
- La quantité de nourriture ainsi que goûter aux aliments
- La participation à l'activité de l'après-midi

Pour les animateurs :

- Les temps de pause (cigarettes, téléphone.)

→Non négociables

Pour les enfants : Mettre son manteau en fonction du temps
Respecter le matériel
Respecter les locaux

Pour les animateurs : Utiliser son téléphone portable est interdit lors des temps d'accueil, d'activités et de surveillance. Le personnel peut utiliser son téléphone lors des temps de pause et uniquement à ce moment-là. Les temps de pause du personnel ne doivent pas avoir lieu pendant le temps d'activité et à l'endroit prévu à cet effet

Respecter le projet pédagogique.

Un cahier de soins est à disposition de l'équipe d'animation afin de noter tous les soins effectués sur les enfants lors de la journée.

Un cahier de liaison est également à disposition afin de noter toutes informations importantes.

***La fiche d'identification et de liaison :**

Rappel : la fiche d'identification et de liaison et les documents demandés lors de l'inscription de l'enfant sur la structure ont pour objectif de retracer tous les éléments concernant la vie de l'enfant : coordonnées des parents, vaccins, maladies, antécédents,

Une fois le point fait par la direction, les informations indispensables seront communiquées à l'équipe (allergies, asthme, traitements, ...) et les fiches seront stockées dans des classeurs.

La fiche doit toujours suivre l'enfant lors des sorties.

➤ Mesures COVID 19

Au vu de la crise sanitaire actuelle, et du protocole à appliquer, des mesures vont être mises en place afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

L'accueil du matin et du soir :

L'accueil et la prise en charge des enfants se fera à l'entrée de l'accueil périscolaire au niveau du portail.

Mesures sanitaires :

Lavage des mains à l'eau et au savon
à chaque entrée et sortie de l'accueil périscolaire
avant et après chaque repas
avant et après chaque passage aux toilettes
avant et après chaque activité

Aération quotidienne des locaux pendant la journée

Port du masque pour les animateurs ou toutes personnes prenant part à l'accueil périscolaire avec nettoyage des mains réguliers comme pour les enfants.

Constitution des groupes :

Sur les temps périscolaires, les groupes seront constitués par sections. Tout au long de la journée les mêmes enfants seront ensemble pour une meilleure traçabilité.

Organisation des locaux et espaces extérieurs :

Une salle et/ou espace extérieur sera attribué à un même groupe chaque jour tout au long de la journée

Le protocole sanitaire relatif au accueils collectifs de mineurs sans hébergement sera affiché afin que les familles puissent en prendre connaissance.

Un assistant sanitaire est désigné chaque semaine pour veiller au suivi du respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que pour la détection ou la gestion d'un cas suspecté ou confirmé COVID 19.

Assistants (es) Sanitaires :

Jérémy Laporte (Directeur)
Mélanie Mariano (Directrice Adjointe)
Thais Saint Cricq (animateur)

Les mesures mises en place sont en lien avec le protocole sanitaire, défini par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Ce protocole est consultable sur le site de la mairie et sur la structure. Toutefois il est susceptible d'évoluer et d'être réactualisé en fonction de l'évolution de l'épidémie.

➤ **Projet d'activité globale**

Sur les différents temps périscolaires, des activités manuelles, culturelles et sportives seront organisées par les animateurs.

Des projets divers seront mis en place (Noël intergénérationnel, échanges avec les personnes âgées, carnaval, semaine du développement durable, nettoignons la nature, Bal...)

Des sorties pourront être organisées à la journée ou demi-journée les mercredis

Un mercredi par mois, un atelier cuisine sera organisé, nous partagerons les réalisations lors du goûter avec l'accueil périscolaire élémentaire.

Les parents pourront également déguster les réalisations des enfants autour d'un « goûter bavard », de 17h00 à 18h15.

Un mercredi par mois, les enfants auront la possibilité d'aller à la bibliothèque de La Brède.

➤ **Fonctionnement de l'équipe**

1) **Rôle et missions du personnel**

*** Le directeur :**

Missions pédagogiques :

- Mettre en place les grandes lignes du projet pédagogique en adéquation avec le projet éducatif.
- Suivre l'administratif du recrutement.
- Veiller à la préparation des activités et des animations de chaque animateur en apportant un soutien et une aide.
- Organiser le programme des vacances avec l'équipe d'animation et en assurer le suivi.
- Organiser et mener les réunions de préparations du projet
- Accompagner, former et évaluer chaque animateur avec des entretiens avant (ou au début), en milieu et en fin de vacances en l'aidant à formuler des critères personnels dans un souci de progression.
- Veiller à la communication et au relationnel dans les équipes (pédagogique et technique) et avec les enfants.
- Être en mesure de prendre les décisions qui s'imposent.
- Être capable de s'auto évaluer en tenant compte des remarques de l'équipe.
- Aider les animateurs dans l'élaboration de leurs activités et animations
- Animer des activités et la vie quotidienne.

Gestion de la structure :

- Gérer le budget de l'accueil des vacances.
- Organiser les sorties en respect de la réglementation.
- Assurer la communication et le lien avec l'organisateur, les prestataires, le personnel technique, les familles, la DDCS, la mairie et la gendarmerie si besoin.
- Veiller au respect des locaux et du matériel.
- Veiller au bon état général des locaux.
- Tenir à jour les dossiers des enfants, les autorisations parentales...
- Faire la liaison des points cités ci-dessus avec le chef de service.

*** L'animateur :**

L'animateur doit assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, il devra donc :

- Considérer et respecter l'enfant en tant qu'individu au sein d'un groupe possédant son histoire, ses origines, ses croyances, ses choix et ses opinions.
- Assurer la sécurité des enfants dans tous les temps de l'alsh en anticipant les dangers potentiels, en énonçant les règles de vie et de sécurité et en s'assurant de leur compréhension et de leur respect par tous les enfants.
- Avoir un rôle référent dans son langage, son comportement, sa tenue vestimentaire, son hygiène et son respect des règles de vie et de la loi.
- Veiller à la cohérence de l'équipe en assurant une bonne communication (qui passe aussi par l'écoute !) et en n'affichant pas d'éventuel conflit en présence des enfants.
- Animer la vie quotidienne avec bienveillance et attention
- Proposer des animations de qualité, sécurisantes, rassurantes et motivantes, en respect du programme établi en équipe.
- S'entraider au sein de l'équipe, savoir tenir compte des conseils et des remarques de l'ensemble de l'équipe et en formuler.
- Assumer les responsabilités confiées, avec sérieux et implication

Des réunions de régulations seront menées par le directeur lors de temps informels. Le but est qu'elles soient claires, courtes et comprises par tous. Le directeur veillera à ce que chacun prenne la parole et puisse exprimer ses idées et ses ressentis.

2) Évaluation et formation des animateurs et animateurs stagiaires :

Une grille d'évaluation bilan sera remise à chaque animateur en fin de vacances afin de faire un suivi régulier de chaque période.

Chaque animateur est unique avec sa personnalité, ses connaissances, son parcours, son expérience, ses compétences, c'est pourquoi la formation de l'animateur n'est pas uniquement assurée par le directeur, le reste de l'équipe y tient un rôle important à travers l'entraide, les conseils donnés et les remarques constructives formulées.

L'apprentissage se fait tout au long de la vie, un nouvel animateur peut apprendre de l'expérience d'un ancien, mais l'ancien peut également apprendre ou réapprendre grâce au regard « neuf » du nouveau.

L'échange d'informations, de savoirs, de techniques est donc indispensable entre les différents membres de l'équipe pour favoriser la progression de chacun.

Les animateurs stagiaires se verront remettre une grille d'évaluation. Ils pourront ainsi prendre connaissance de nos attentes lors de son stage.

Cette évaluation sera complétée avec le stagiaire lors d'un entretien durant lequel les motivations seront expliquées.

L'animateur stagiaire sera évalué dans les domaines de compétences suivants :

- préparation de l'accueil et des activités
- implication dans le centre, les activités/animations et les réunions
- gestion et animation de la vie quotidienne
- relationnel avec l'équipe, attitude
- relationnel avec les enfants
- sécurité des personnes, respect des locaux et du matériel.
- Disponibilité, prise d'initiatives, dynamisme
- Compréhension et acceptation du projet pédagogique
- Autorité dans le respect des règles mises en place pour les enfants

➤ Moyens de communications

* Internes : Oral, mail, affichage, réunions.

* Externes : Affichage du programme sur le lieu d'accueil ainsi que sur le site de la mairie, publication dans le journal local, plaquettes et fiche de réservation sur le site de la mairie ainsi qu'à l'accueil de celle-ci et également sur la structure.

➤ Evaluation du Projet

Il est important pour vérifier la pertinence et l'efficacité d'un projet de procéder à son évaluation.

Les objectifs sont évalués (atteints ou non) en fonction d'indicateurs de réussite. Cela permet également de voir si les moyens mis en œuvre pour les atteindre étaient suffisants et adaptés

L'enfant est acteur de ses journées :

Les enfants ont utilisé les moyens mis en place en vie quotidienne et reparlaient régulièrement des activités à thème (rassemblement, discussions)

Tous les enfants ont participé à l'élaboration des règles de vie.

L'enfant participe à des activités variées :

Tous les enfants ont participé aux activités qu'ils ont choisies

Les enfants ont tous exprimé leurs avis et ressentis

L'enfant met en valeur ses capacités et ses connaissances:

Les activités proposées étaient variées et adaptées aux tranches d'âge.

Tous les enfants ont formulé une appréciation sur les activités de la journée lors du temps de discussion avec les animateurs.

L'enfant apprend à être autonome durant les temps de vie quotidienne

Tous les enfants ont regardé le planning le soir pour connaître les activités du lendemain.

Tous les enfants ont participé à lister les éléments de leur tenue du lendemain en lien avec les activités proposées.

Les enfants ont tous participé au débarrassage des tables et au nettoyage

Ce projet pédagogique peut être modifié, en accord avec le directeur et l'équipe d'animation.

L'organisateur.

Le directeur et directrice adjointe



La Brède



Montaguier